LA FRAUDE DANS LA RÉGION

A Bettignies, deux étudiants hollandais sont arrêtés

ILS TRANSPORTAIENT DANS UNE AUTO TRUQUÉE 30.000 CIGARETTES DE LUXE

Hier vendredi, à 13 h. 30, une auto occupée par deux jeunes gens se présentaient au poste de douane de **Bettignies**.

Le sous-brigadier Taverne, chef de poste, et le préposé Teston effectuèrent la visite réglementaire et découvrirent, sous leur voiture, des réservoirs qui leur parurent suspects. On les démonta et on constata qu'il s'agissait non pas de réservoirs à essence, mais de quatre bacs en tôle fixé sous le châssis et qui contenaient 1.500 paquets de cigarettes de luxe.

Les deux automobilistes, deux étudiants hollandais, habitant La Haye, Gérard Theunissen, 24 ans, et Henri Ravenswaag, 22 ans, déclarèrent tout penauds qu'ils avaient l'intention d'aller faire un voyage d'agrément à Paris et que, n'ayant pas suffisamment d'argent, ils avaient trouvé le moyen de la fraude pour s'en procurer. Mais le système n'avait pas très bien réussi, on le voit, car, au lieu d'une villégiature, les deux Hollandais ont été conduits en prison. La prise, auto comprise, est estimée quinze mille francs environ.

LE CONGRÈS A DOUAI DE L'UNION DES CORPS DE SAPEURS-POMPIERS DU NORD DE LA FRANCE

A l'occasion de la fête communale de Gayant, le 12 juillet prochain à *Douai* se dérouleront les fêtes du 130e anniversaire du Corps des Sapeurs-Pompiers et le Congrès régional de l'Union des Corps de Sapeurs-Pompiers du Nord de la France.

Ces manifestations auront lieu, sous la présidence de MM. Carles, préfet du Nord et Proust, maire de Douai, selon le programme suivant :

Dimanche 12 juillet

MATINÉE

A partir de 8 h. : visite du poste permanent et du matériel au Dauphin, place d'Armes ; à 9 h. 30, réunion du Conseil d'administration à l'Hôtel de Ville salle des Prud'hommes ; à 10 h., salle Gothique de l'Hôtel de Ville, vins d'honneur offerts à MM. les Officiers délégués au Congrès et aux membres du Conseil d'Administration de l'Union ; à 10 h. 15, salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, *Congrès Régional* ; à 11 h. 30 dépôt d'une gerbe au Monument aux Morts, avec cortège partant de l'Hôtel de Ville. La Fanfare municipale participera à cette cérémonie ; à 12 h., visite de l'Exposition du matériel d'incendie (place Carnot) avec l'Administration municipale par le Comité et ses invités ; à 12 h. 30, banquet-dejeuner par souscription.

APRES-MIDI

A 14 h. 30, sur la Grand Place : rassemblement des corps participants et matériel. — *Itinéraire de départ* : rue de la Mairie, place Thiers, rues de la Cloris, Merlin de Douai, place du Palais, rues du Gouvernement, des Wetz, Esplanade.

De 15 h. à 17 h. 30, cour du Théâtre et Esplanade : manœuvres et démonstrations suivant les thèmes indiqués.

Avant le départ du cortège, sur l'Esplanade : lâcher de pigeons offert par le Groupement colombophile de la 1re Région ; vers 17 h. 30, Défilé-cortège avec matériel et fanfares. — *Itinéraire* : rues Pierre Dubois, Morel, St-Jacques, de la Madeleine, de Bellain, Grand Place, rue de Paris, passage de l'Hôtel de Ville, rue de l'Université, cour du Théâtre (remise du matériel).

A 18 h., Salle Basse de l'Hôtel de Ville : tirage des primes.

Lundi 13 juillet

De 9 à 11 h., à l'Esplanade : démonstrations de materiel à mousse ou à eau par les maisons exposantes de l'Exposition du feu.

La Compagnie organisatrice exprime à tous ses correspondants son plus chaleureux appel pour obtenir de leur amabilité leurs réponses et adhesions *si possible pour le dimanche 28 juin.*

Elle doit tenir compte du grand nombre d'adhésions attendues pour le banquet, et satisfaire aux demandes d'hébergement ; toutes celles reçues à ce jour ont reçu satisfaction.

D'autre part, l'impression du programme général des fêtes de Gayant ne peut être retardée après la date du 28 juin.

Les Accidents de la route

A Lebucquière, un jeune cycliste fut déchiqueté par une automotrice

Jeudi à 18 h. 40, le jeune Paul Carion, âge de 10 ans, demeurant à Lebucquière, se rendait à bicyclette vers une pâture de son père. Il empruntait un chemin vicinal que traverse la voie ferrée de Bapaume à Marcoing, 300 mètres environ avant le lieu où il se rendait. La fatalité voulut qu'au moment où il traversait le passage à niveau non garde, l'automotrice survint, tamponna le jeune cycliste et le déchiqueta.

Le petit Paul Carion a été tué sur le coup. Il était le fils de M. Nicolas Carion, maire de Lebucquière.

La gendarmerie a ouvert une enquête et vendredi matin, MM. Ferry, inspecteur principal de la traction, et Cocquerez, sous-chef de section de la Compagnie d'Achiet-Bapaume, se sont rendus sur les lieux pour enquêter sur les circonstances de ce malheureux accident.

Une cycliste tuée par une auto près de Chauny

Vendredi, vers 9 h. 30, près le pont du canal Saint-Lazare, route de Soissons, une fermière de Camelin, Mme Beuselincks, née Chaboom Amélie qui venait à bicyclette au marché de Chauny, accompagnée de son mari, fut renversée par la voiture automobile de M. Doizy Henri, minotier, à Derain et tuée sur le coup.

Mme Beuselincks qui suivait son mari à 15 mètres, quittait le sentier de Marigelle et s'apprêtait à passer sur le côté droit de la route nationale lorsque la voiture cachée par la rampe du pont, surgit par le travers et jeta brutalement la cycliste à terre où elle de fractura le crâne.

UN ACTE DE BANDITISME EN PLEIN BRUXELLES

(DE NOTRE RÉDACTION BELGE)

Vendredi matin, vers 10 heures, un employé du journal « Le Peuple » qui avait été cherché la paie des ouvriers, soit 50.000 francs, descendait du tram près du journal, lorsqu'un individu se jeta sur lui, l'assomma d'un coup de poing et lui enleva sa valise, puis il monta rapidement dans une auto postée près de l'arrêt du tram, et qui s'enfuit à toute vitesse.

On recherche le bandit et l'on croit que l'on pourra le retrouver. Il avait volé l'auto une heure avant l'attentat.

ROUBAIX

Bureaux : 48, rue de la Gare (Tél. 261-67) — Dépôt de vente : 36, rue du Collège

PREMIÈRES VICTIMES DE LA CHALEUR

Jeudi, vers 16 h. 10, un homme passait à l'angle des rues Sébastopol et de Soubise lorsqu'il fut subitement frappé de malaise et il s'affaisa sur le trottoir. Plusieurs personnes se portèrent à son secours et firent appel à M. le docteur Peignez qui ne put que constater le décès qu'il attribua à une embolie. Les constatations d'usage furent faites par M. Morlet, commissaire de police du 2e arrondissement. Malheureusement, le défunt ne portait aucune pièce d'identité sur lui et il ne fut pas possible de savoir de qui il s'agissait.

Le cadavre fut ensuite transporté au dépôt mortuaire de l'Hôpital « La Fraternité ». Or, au cours de l'enquête qui s'a poursuivit hier matin, il fut permis d'établir que la victime était M. Alfred Detollenaere, 55 ans, tisserand, demeurant 7, rue Rouget de l'Isle. La famille a fait revenir le corps à son domicile.

— Hier matin, M. Henri Terryn, 48 ans, demeurant 4, rue Saint-Joseph, effectuait, comme de coutume, une tournée de recouvrements de primes pour le compte d'une compagnie d'assurances. Vers 10 h. 45, il se trouvait face au numéro 48 de la rue des Fossés lorsque plusieurs piétons virent le receveur tomber lourdement la face contre le sol.

On s'empressa autour du malheureux mais, comme il ne donnait plus signe de vie, on appela, de toute urgence M. le docteur Dispa qui diagnostiqua que la mort était consécutive à une hémorragie cérébrale. M. Lalanne, commissaire de police du 3e arrondissement, a procédé aux constatations d'usage. Le cadavre a été transporté à son domicile.

VIDANGES WATTRELOSIENNES

M. Dorchi, 31, rue du Laboureur, Wos Pr commande : Tél. 225.12 ou 307.27 Rx 4237

Un piéton se jeta sur une auto

Lorsque l'orage éclata hier après-midi et que la pluie tomba à torrents M. Jean Wiagraeve, 31 ans, cordonnier, demeurant 6, rue du Collège, se trouvait sur le trottoir des numéros pairs de la rue Pierre Motte. Pour éviter d'être trempé, il voulut se réfugier sous la verrière du Bazar des Halles.

En passant devant une voiture en stationnement, il traversa la chaussée en courant et en baissant la tête. Malheureusement, il n'aperçut pas une auto venant vers lui et il alla se jeter contre le véhicule conduit par M. André P..., demeurant rue de Néchin à Toufflers. Le piéton fut projeté à quelques mètres et il se blessa légèrement au cuir chevelu ainsi qu'à l'épaule droite.

M. le docteur Richard, qui lui prodigua les premiers soins, déclara que l'état du blessé n'était pas grave mais délivra, néanmoins, un bulletin d'admission à l'Hôpital « La Fraternité ». Enquête en cours.

Papiers peints - Toiles cirées

s des prix inoroyables. Maison FRIA 71 Rue Jules Guesde, Roubaix 4253

DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE DES EMPLOYÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE

C'est dimanche 21 juin que sera célébré le dixième anniversaire de la fondation de l'Amicale des Employés de l'Industrie Textile de Roubaix et ses cantons.

Avant cette cérémonie religieuse une délégation d'employés se rendra au cimetière de Tourcoing pour déposer, sur la tombe de leur regretté vice-président d'honneur une gerbe de fleurs, gage de leur indéfectible amitié.

Il est rappelé aux amicalistes que le Mémorial de la journée du dixième anniversaire sera tenu à leur disposition, de 10 h. 30 à 11 h. 30, par les administrateurs, MM. Louis François et Jean Moslaert, pour y déposer leur signature.

Les Conseils d'administration des différentes amicales du Textile, Personnel de Direction et de Maîtrise, Surveillants et Assimilés du Textile, Employés, Directeurs, Contremaîtres de la région d'Halluin font un appel près de leurs adhérents pour assister nombreux à cette cérémonie. Les délégations se joindront au groupe formé par l'Amicale des Employés, et le départ du siège social, rue de la Gare, 126, se fera à 11 h. 30 pour se rendre à l'église Saint-Martin. Il est rappelé à tous les amicalistes que l'insigne de la Mutuelle est de rigueur.

Au cours de la messe commémorative, une pensée spéciale ira aux membres décédés depuis la fondation. La Maîtrise de l'église Saint-Martin, sous la haute direction de M. Perment, se fera entendre.

Il est rappelé aux membres des différentes Commissions que des places spéciales sont réservées dans le chœur.

A l'issue de cette cérémonie, les membres actifs de l'Amicale des Employés se réuniront en un banquet qui sera servi dans la grande salle du siège social, rue de la Gare, 126, à Roubaix. Afin de permettre à tous les membres de se tenir en règle avec les réglements de l'Amicale, une permanence spéciale fonctionnera au siège social, de 10 h. à 11 h. 30, pour le paiement des allocations maladie, primes de natalité et remise des layettes, renseignements divers et ainsi que pour le versement des cotisations.

De service, MM. Fernand Deveylder, Jules Capelle, Jules Marlage. Ce soir vendredi 19 juin à 19 h., réunion des Commissions administratives et de Contrôle sous la présidence de M. Léon Fremaux.

FOIRE COMMERCIALE DE MAUBEUGE

du 11 au 20 Juillet

LE CONCOURS DE CHANT DES XL

Nous avons rendu compte, dans une précédente édition, du magnifique succès remporté dimanche dernier dans les différents concours.

Les douze concurrents qualifiés pour le Concours d'Honneur se trouveront aux prises dimanche à 15 heures, dans la salle du Conservatoire de Roubaix.

Le prix des places a été fixé à 2 frs. Toutes les places devront être numérotées, un droit de location de 1 fr sera perçu par place.

Une permanence sera ouverte au local Foyer du Mutilé, Samedi, de 16 à 19 h. pour les sociétaires qui désirent obtenir des places.

Les fraises au Yoghourt crème LACTELLA donnent un délicieux dessert. 102

CAFÉS SITUÉS PRÈS DE LA GARE

La saison de pêche s'ouvre demain dimanche 21 juin, et, à cette occasion, la Compagnie du chemin de fer du Nord a remis en marche le train spécial à demi-tarif, qui part de la gare à 3 h. 30.

L'administration municipale a autorisé les débits de boissons situés à proximité de la gare à ouvrir leur établissement à 3 heures du matin, jusqu'au 6 septembre 1936.

Les cafés avoisinant la gare sont ceux situés dans les artères ci-dessous : place de la Gare, rue de la Gare (jusqu'à la rue Blanchemaille), rue de l'Alma entre la place de la Gare et la rue de l'Avocat.

LE DÉPART DE M. JEAN DASPREZ

Nous avons annoncé, dans notre édition d'hier, que M. Jean Dasprez, inspecteur principal de sûreté à Roubaix, était autorisé à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er juillet prochain. Nous donnons, aujourd'hui, la photographie de ce brave fonctionnaire sympathiquement connu de la population roubaisienne, et dont le départ sera unanimement regretté de ses subalternes.

TOUR DE FRANCE

participez gratuitement a ce concours en versant à la souscription des Mutuelles des Marchands de Journaux de Roubaix-Tourcoing, voyez réglement dans les dépôts (libraires-cafés, etc...)

Sociétés et Comités

AMICALE DIDEROT. — Dimanche 21, cercle ouvert de 9 h. 30 à 12 h. 30 : tir, billard russe, ping pong, etc... De service M. Doyennette et Mention. Bibliothèque ouverte de 11 à 12 h.

AMICALE MONTESQUIEU **Ecole rue d'Hem.** — Dim. 21 juin, à 10 h., dans une des salles de l'école, réunion mensuelle du Comité. Ordre du jour : Questions importantes et urgentes. Elaboration du programme de la fête annuelle et de la réception des lauréats du certificat d'études.

ANCIENS COMBATTANTS DES 151e et 351e R. I. — L'assemblée de demain est remise au dimanche 28 juin, au siège, café Beaucamps à 10 h. 30. Le secrétaire de la Mutuelle Familiale insiste une fois de plus auprès des sociétaires pour qu'ils passent au siège se mettre à jour en se munissant de leur carnet de cotisation.

CHORAL NADAUD. — Ce soir samedi, à 20 h., au siège, répétition générale.

CŒCILIA ROUBAISIENNE. — Ce soir au siège, à 20 h. 30, répétition. — Dimanche 21, exécution au Parc Barbieux.

CLUB ARTISTIQUE DE L'EPEULE. — Samedi, dans la salle, 28, rue de Soubise, répétitions à 19 h. de l'opérette ; à 20 h. 30, de l'opéra.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi 20 juin, à 20 h., assemblée générale suivie de la répétition pour tous les musiciens. Communications importantes du Président.

MUTILÉS ET INVALIDES BELGES. — Dimanche 21, de 10 à 12 h. au local, 3, rue de l'Espérance, le secrétaire M. Catry et le Comité seront à la disposition des membres pour tous renseignements, Dossier de pension, croix de feu ; dossier de veuve. Inscription des enfants pour la colonie de vacances et cotisations pour les retardataires.

COLONIE BELGE DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Ce jour, réunion du Conseil d'administration à 18 h. 30. — Dimanche de 10 à 12 h., au siège social, 126, rue de la Gare, le secrétaire sera à la disposition des membres pour tous renseignements, règlement des cotisations et adhésions nouvelles. De permanence M. De Ryder et Legrand.

CERCLE ARTISTIQUE ROUBAISIEN. — Ce soir samedi, à 19 h. 30, répétition générale de l'opérette, chez M. Verstraeete, place Elisabeth.

PETIT BEURRE DESSERT

FABRICATION GESLOT-VOREUX EXCLUSIVEMENT AU BEURRE — 126

MELOMANE ROUBAISIENS. — R.-v. à Lille dim. à 14 h. 30, rue Gustave Delory, face au 81, pour le cortège.

AMICALE DES A. M. BELGES. — Dim. 21 l'Amicale organise une excursion à Coxyde. Coût du voyage : 17 fr. aller et retour dans autocar très confortable. Départ de Roubaix à 6 h. 45 ; rassemblement au siège, café de la Rotonde. Le soir, départ de Coxyde à 19 h. 30 pour être à Roubaix vers 21 h. 30.

Les excursionnistes sont priés de se munir de pièces d'identité pour le passage à la douane. Il y a encore quelques places disponibles, les personnes étrangères à la Société qui voudraient participer à cette excursion peuvent se faire inscrire au siège au gérant du café.

UNIO DES MUTILÉS ET RÉFORMÉS. — Le Conseil d'administration prie ses membres disponibles de bien vouloir assister aux funérailles de M. Debeuquoy Emile, qui auront lieu dim. à 15 h. Rassemblement à l'hôpital de la Fraternité, à 14 h. 45.

CLIQUE SCOLAIRE ET POSTSCOLAIRE. — Dim. 21, participation de la clique aux fêtes de l'amicale Montaigne. R.-v. à 14 h. 15 place de l'Abattoir. Tenue d'été, culotte kaki.

A. DES SURVEILLANTS ET ASSIMILÉS DE L'INDUSTRIE TEXTILE. — Le Conseil d'administration informe les sociétaires qu'en raison du dixième anniversaire de la fondation de l'Amicale des employés de l'industrie textile, nous prions nos membres d'assister à la messe de midi en l'église Saint-Martin où une pensée spéciale ira aux membres d'honneur, bienfaiteurs et actifs décédés depuis la fondation des amicales sœurs. Le départ pour l'église se faisant en groupe, rendez-vous au siège, Café des Orphéonistes, 126, rue de la Gare, Roubaix, porteurs de l'insigne de l'amicale le dim. 21 à 11 h. 15.

U. A. DES POILUS D'ORIENT DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Dim. 28, la commission étant de service pour le grand concours des Poilus d'Orient, la permanence aura lieu le dim. 21, le Bureau fonctionnera pour tous renseignements, adhésions, cotisations. N'ayant pas de permanence le 29, et le délai pour la demande de pension échoyant fin juin, les intéressés sont priés de prendre leurs précautions. bureau de 10 h. à midi 30, place de la Liberté, café Beaurepaire.

SYNDICAT DES GARÇONS BRASSEURS LIQUORISTES. — Assemblée gén. dim. 21, à 8 h. 45, au siège. A l'ordre du jour : Résultat de l'entrevue avec les Coopératives et patrons particuliers. Réunion avec les ouvriers de la distillerie.

SOCIÉTÉS SPORTIVES

BASKET-BALL. — A.S. Montesquieu. — Eq. 1re contre ALBCL, à 15 h. notre terrain, au siège à 14 h.

SUPPORTERS. — Groupe Sans-Souci du R.C.R. — Assemblée générale ce samedi 20, à 20 h. 15 au siège, Café du Cercle, 11, rue Pierre Motte. Ordre du jour important.

GYNOPHILIE. — Gyno Club du Hutin. — Dimanche 21, de 9 h. à 12 h. et jeudi 25, séances de dressages avec homme d'attaque.

Club Gynophile Roubaisien. — Dim. 21 à partir de 14 h., au siège, 130, rue Jules Guesde, grande démonstration annuelle. Une coupe est offerte à la plus belle garde et présentation, de nombreux lots offerts par les commerçants du quartier seront attribués aux plus méritants chiens. Les épreuves seront jugées par MM. Grimonprez et Croes, juges officiels. Commissaire du ring : M. O. Bauwens ; hommes d'attaque, costumé, M. H. Bauwens ; civil, M. Delangle.

NATATION. — Swimming Club Roubaix. — La fête qui était prévue pour le 21 juin à Roubaix est supprimée. De ce fait le match de championnat de water-polo-Swimming Club de Roubaix contre A. A. Club qui devait se jouer à 15 h. est reporté au 21 juin à 13 h. 45 et les brevets des nageurs scolaires seront disputés le 28 juin.

CYCLOTOURISME. — Nord Touriste. — Excursions cyclistes du Nord Touriste du dim. 21 juin : 1. **Valenciennes**, 9 jour, 135 kilom., aller par Lille, Pont-à-Marcq. Départ de Roubaix à 6 h. on prendra Lille à 6 h. 30 au Théâtre. — Tombola. Cap. de route MM. Mollet, Delessender, Béirémieux.

2. **Mont Noir.** Aller par Lille, Bailleul. Départ de Roubaix à 5 h., Lille Théâtre à 5 h. 30. Cap. de route : MM. Van der Meeren, Duverge et Van Portal.

ATHLETISME. — S.C. Roubaisien. — Dim. déplacement à Marly, départ en autocar. R.-v. à 12 h. au Foyer d'Education Ouvrier au à 13 h. 15, au Parc Municipal des Sports.

Excelsior Roubaix. — Dim. matin, pas d'entraînement. Après-midi, rendez-vous des athlètes au vestiaire du Stade A. Prouvost, à 13 h. 45.

PING-PONG. — Académie des Sports. — Aujourd'hui samedi de 14 à 20 h. 30, demain de 9 h. 30 à 13 h. et de 15 à 22 h., entraînement et matches amicaux simples, doubles et mixtes.

F.A.L. PING-PONG CLUB. — Dim. à 9 h. 30, rendez-vous au Foyer pour match contre équipe à Dutbolt. Inscription des nouveaux membres.

BOXE. — Académie des Sports : Aujourd'hui samedi, départ du siège à 13 h. pour ceux qui participent à la réunion d'Ostende.

JEUX DE BOULES. — Stade Amédée Prouvost : Dimanche 21 à 16 h., assemblée générale obligatoire ; présence indispensable de tous ; championnat.

— A la Pomme d'Or, rue de Bevaï : Lundi rendage de la partie Louis Dhont et Jules du Cimetière, contre Charron et Albert Hoornaert de la Pomme d'Or ; au jeu à 15 h. 30.

— Au Bras d'Acier, chez M. Méresse, 212, rue Jules-Guesde : Dimanche 21, attaque d'une partie à 101 points. Richard Desrumaux et Paul Delneste, 50 points seront joués le matin à 10 h. et 50 autres à partir de 15 h. Enjeu 200 fr et 4 dîners.

— Lundi 22 à 10 h., partie entre « La Fraise de Leers » et le « Grand Frisé ». Enjeu : un souper.

FLÉCHETTES. — Samedi 20 chez **Poncy O.** 106, rue Jules-Guesde, partie entre le Grand Hubert et le Petit Georges : 21 x 41 ; au pas à 18 heures.

MANILLE. — Bobeto-Club : Ce samedi à 19 h. 30, réunion pour le 80 Tour du Championnat.

COFFRES-FORTS 21 Rue Royale LILLE GRUSON CATALOGUES SUR DEMANDE COFFRETS DERNIERS 449

ÉTAT CIVIL

Naissances. — Madeleine Jourelz, de Croix. — Guy Brierre, rue Mlin, 7, née rue de Maufait, 72. — Christiane Eugénie, de Lille, née 72, rue de Maulait.

Décès. — Jozef Swennen, 44 ans, rue de la Makellerie, 211. — Eugénie Couper, 91 ans, veuve Vermeulen, rue de Barbieux, 35. — Henri David 64 ans, rue de l'Ermitage, 31. — Edouard Delaux, 55 ans, rue du Duc, cour Deronne, 3. — Juliette Alluin, épouse Deffontaine, 72 ans, rue des Parvenus, 62.

Pompes Funèbres Gles, 49, r. Sébastopol, RX. Organ. complète de Convois. T.334.21

FUNÉRAILLES

Madame Emile Henri CLERY-CLAEYSSEN, son épouse, Madame, Monsieur FRANQUET-CLERY, ses enfants et toute la famille vous prient d'assister aux Convoi et Service de

Monsieur Emile Henri CLERY
Receveur Municipal, Econome des Hospices
Délégué cantonal
Officier de l'Instruction Publique

décédé à Orchies, le 18 Juin 1936, dans sa 55e année, lesquels auront lieu le Lundi 22 Juin, à 9 heures, à Orchies. Assemblée à la maison mortuaire, 7, rue Saint-Pierre, à Orchies, à 8 h. 45.

Selon la volonté du défunt, les condoléances seront reçues à la sortie de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de faire-part. 33.074

Vous êtes prié d'assister aux Funérailles de

Madame Hubert LEPLAT
née Adèle AMAGEUX

décédée à Bruay-en-Artois, le 18 Juin 1936, à l'âge de 60 ans, munie des Sacrements. Lesquelles auront lieu le Lundi 22 Juin, à 11 heures, en l'église St-Martin de Bruay. Réunion à la maison mortuaire, rue de la République, à 10 h. 30. 33.075

LANNOY

Section de tir « La Guillaume-Tell ». — La société rappelle à ses adhérents que la réunion du mois aura lieu dimanche 21 juin. Section jeunes : le stand sera ouvert de 10 h. à 12 h. Commissaires de service : MM. F. Lescouffe, A. Pluquet. Section adultes : réunion à 15 h.

LYS-LEZ-LANNOY

Fête nationale. — Les sociétés qui désirent participer au cortège qui se déroulera en cette ville à l'occasion de la fête nationale, sont invitées à faire parvenir d'urgence leur adhésion à la mairie.

Avis aux grévistes. — Une troisième distribution de secours en bons de denrées aura lieu aujourd'hui samedi, à 9 h. 30, à la mairie, aux familles des grévistes nécessiteux.

Chômage. — Paiement, aujourd'hui samedi, à 14 h. 30, à la mairie, quatrième guichet.

HEM

Fraternelle des anciens combattants. — L'assemblée générale trimestrielle se tiendra, dimanche 21 juin, à 15 h. 30, salle du Tilleul.

Tombola habituelle, jeu de 421 au profit de la caisse de secours.

Le secrétaire recevra les inscriptions pour l'excursion du 26 juillet prochain sur Vimy, Arras. Coût du voyage, 15 fr.

FLERS

Secours aux grévistes. — Les ouvriers qui n'ont pas encore repris le travail et qui se sont fait inscrire pour l'obtention des secours aux grévistes sont invités à se présenter aujourd'hui, à 9 h., à la mairie, pour la section du Bourg, et à 14 h., au bureau annexe, rue J.-Bte-Bonte, pour la section du Breucq, pour le paiement du deuxième secours.

9005

TOUFFLERS

Harmonie Municipale. — Répétition avec tambours et clairons, ce samedi à 19 heures, au siège. Communications.

LEERS

Union belge. — M. Rolland, président, se tiendra à la disposition des membres, dimanche, de 10 à 12 h., pour l'inscription des enfants de 7 à 13 ans, pour la colonie de vacances à Coxyde. Le chef de famille doit en faire la demande lui-même, muni de sa carte d'adhérent et du livret de famille.

LES GRÈVES DANS LA RÉGION DE ROUBAIX-TOURCOING

LA SITUATION EST INCHANGÉE A ROUBAIX

La journée de vendredi n'a apporté aucun changement notable dans la situation generale à Roubaix. Hier matin, on signalait pourtant 28 reprises dans trois petites industries et ce fut tout pour la journée, au sujet des rentrées. Toutefois, il a été passé un accord entre le personnel et les directions des établissements Emile Roussel-Desrousseaux, tenturerie, rue Watt, occupant 170 ouvriers ; et la Tannerie Poulet Frères, rue de Mouvaux, dans lesquels le travail reprendra au début de la semaine prochaine.

On sait qu'une solution est intervenue entre les parties du bâtiment. Or pour manifester leur satisfaction, divers groupes de travailleurs se formèrent hier et parcoururent les quartiers de la ville sous la conduite de quelques musiciens qui interprétèrent principalement « L'Internationale ». Quelques groupes se rendirent à la Bourse du Travail, boulevard de Belfort, afin de remercier leurs délégués pour leur heureuse intervention et l'excellent résultat obtenu.

PLUSIEURS CENTAINES DE GRÉVISTES A LA MAIRIE

Les ouvriers de l'établissement Louis Lepoutre, rue Emile-Moreau, ont manifesté à nouveau hier matin. Au nombre de plusieurs centaines, ils se formèrent en cortège devant l'usine occupée par de nombreux grévistes. Par rangs de quatre, ils atteignirent la rue de la Gare et, dans le calme le plus parfait, ils descendirent vers l'Hotel de Ville, sans pousser de cris ni d'exclamations quelconques. En tête étaient les jeunes suivis des vieux travailleurs, puis les jeunes filles et enfin les femmes.

Arrivés à la Mairie, ils pénétrèrent dans le hall afin de solliciter une entrevue avec les représentants de la Municipalite. Ils furent bientot rejoints par M. Mulot, commissaire central, qui, sans brusquer les choses, fit comprendre aux protestataires qu'ils commettaient une erreur en envahissant l'Hôtel de Ville et qu'il était préférable que les lieux soient evacués au plus tôt s'ils voulaient engager des negociations.

Cette occupation ne dura que quelques minutes et les manifestants se retirèrent bientôt sur le perron de la Mairie pendant que les délégués des grévistes, libres et ceux grevistes « occupants », avaient une entrevue, dans le bureau du Commissariat Central, avec M. Mulot et M. Robert, inspecteur départemental du Travail. Après échange de vues, qui se prolongea durant une heure, M. Robert décida de tenter une nouvelle démarche près des dirigeants des Etablissements Lepoutre. Cette décision fut bien accueillie et les délégués remerciérent chaleureusement M. l'Inspecteur du Travail de son dévouement à la cause de l'ouvrier.

Après ces pourparlers, les délégués se retirèrent et, sur le perron du poste de police, M. Moerman, rendit compte à la foule des negociations venant de se dérouler. Il conseilla, à tous, de rester calme et de ne pas s'attaquer à ceux qui occupent l'usine, car leurs revendications sont semblables en tous points. Les manifestants s'écoulèrent ensuite dans le calme et sans que la police ait eu à intervenir. Après l'entrevue de l'après-midi, la situation restait sans changement comme le démontre l'exposé ci-après établi par M. Robert, inspecteur du Travail.

LES TENTATIVES DE CONCILIATION DE M. ROBERT

L'Inspecteur du Travail a reçu :

Le 16 juin :

A 8 h. 30, les ouvriers de la serrurerie Gerardi.

A 9 h., les ouvriers de chez Roussel-Desrousseaux, teinturiers, apprêteurs.

A 10 h., les ouvriers et ouvrières de la Filature du Nord, filature de coton et de laine cardée à Wasquehal.

A 14 h. 30, les ouvriers de la tannerie Poullet-Demeestère et M. Verbeurgt, représentant les ouvriers de cette firme.

A 16 h., M. Deleplace, patron décolleteur en conflit avec ses ouvriers.

A 16 h. 30, M. Vandeputte de la Teinturerie du Beau Chêne.

A 17 h., M. Delannoy-Roussel pour entrevue avec son personnel.

A 18 h. 30, visite des représentants de la firme Louis Lepoutre.

A la suite de ces diverses entrevues un accord terminant la grève des Etablissements Poullet-Demeestère a été signé au bureau de l'Inspecteur et un accord est intervenu entre M. Delannoy-Roussel et son personnel. La signature du contrat a lieu le lendemain 19 juin.

Le 19 juin :

L'Inspecteur a reçu :

A 9 h., M. Delannoy-Roussel et une partie de son personnel en délégation pour la signature du contrat terminant le conflit.

A 9 h. 30, les ouvriers de la filature Dillies.

A 9 h. 30, une délégation des ouvriers de la teinturerie Gaydet.

A 10 h. 30, une visite au tissage Craye sur le nouveau conflit existant dans ce tissage, conflit solutionné par l'intervention de M. Ley.

A 11 h. 30, le personnel des Etablissements Louis Lepoutre.

A 14 h. et jusque 16 h. une partie du personnel des Etablissements Louis Lepoutre et après différentes tractations le conflit n'a pu être solutionné ; il reste en suspens la question d'un deuxième rattacheur demandé par les ouvriers et non acceptée par MM. les représentants de la firme Louis Lepoutre.

A 16 h., une entrevue avec M. Delaplace, décolleteur et son personnel ; le conflit a été solutionné et le travail reprendra lundi matin.

En ce qui concerne les conflits Gaydet et Etablissements Dillies, ces établissements ont remis au Consortium le soin de terminer au mieux les différends qui les séparent d'avec leur personnel.

LA GRÈVE EST TERMINÉE DANS L'HABILLEMENT

Sous la présidence de M. Vincent, inspecteur-contrôleur du travail, une entrevue a eu lieu au cours de laquelle le Syndicat des ouvriers de l'habillement (C. G. T.) était représenté par MM. Huret, Leroy, Blondel, Vandesompèle, Moras, Demaertelaere, Mmes Maulaert, Vinckier et les patrons de Roubaix-Tourcoing par M. Ley.

La grève est terminée. Une augmentation générale de dix pour cent est accordée. Un contrat collectif sera passé et les deux parties se sont déclarées d'accord pour admettre que toutes les clauses du contrat passé entre les syndicats ouvriers adhérent à la C. G. T. et la Commission inter-syndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing seront strictement respectés.

CHEZ LES DIRECTEURS, CONTREMAITRES, EMPLOYES ET SURVEILLANTS DE L'INDUSTRIE TEXTILE.

Dans la soirée du 19 juin 1936, M. Ley, secrétaire général de la commission intersyndicale de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing a reçu les commissions des amicales du personnel de direction et de maîtrise des employés et des surveillants de Roubaix-Tourcoing.

Les membres de ces commissions ont attiré l'attention du secrétaire général de la commission intersyndicale sur la situation des directeurs, des contremaîtres et des employés et l'ont entretenu des augmentations accordées aux ouvriers et des lois sur la semaine de 40 heures et les congés payés.

M. Ley a répondu que la commission intersyndicale s'était préoccupée de la question et qu'il est entendu que tous les appointements au mois, à la semaine bonne et à, l'heure des professions intéressées seront augmentés de 10 % à partir du 9 juin jusqu'au chiffre mensuel de 1.500 francs inclus. Au-dessus de ce chiffre, les augmentations seront comme il en doit, laissées à l'appréciation des employeurs, tant au sujet de la qualification que les services rendus.

M. Ley a ajouté que les professeurs intéressés bénéficieront également des lois de 40 heures et des congés payés.

UN APPEL DU COMITÉ CENTRAL DE GRÈVE DU BATIMENT DE ROUBAIX ET ENVIRONS

La lettre suivante a été adressée, par le Comité Central de grève du bâtiment de Roubaix et environs aux membres de la Chambre intersyndicale des Entrepreneurs :

« Vous n'ignorez pas que la grève se poursuit avec plus de force que jamais.

» En vue d'une solution équitable du conflit, nous croyons nécessaire une entrevue entre votre chambre intersyndicale des entrepreneurs et une délégation de nos représentant qui seraient notre comité central de grève et les secrétaires des syndicats de la C.G.T. et de la C.G.T.U.

» Nous serions obligés de vouloir bien, à cette fin désirée par l'ensemble des grévistes, de vouloir bien nous fixer votre pour utilités ».

ET UNE PROTESTATION DU MÊME GROUPEMENT

Le comité central de grève du bâtiment de Roubaix et environs nous prie d'insérer la note suivante ayant trait à l'accord conclu jeudi dernier :

« Le vote qui a eu lieu le jeudi 18 juin à la Bourse du Travail, boulevard de Belfort, à Roubaix, n'est pas valable, parce que fut fait par 80 syndiqués dont la majorité n'était pas grévistes pendant qu'il y avait face à la Bourse près de 600 grévistes contrôlés par le comité de grève.

» Nous posons la question : Est-ce qu'on a demandé leurs avis ?

» Pour tromper les grévistes, l'accord à la Bourse du Travail fait miroiter l'augmentation des salaires, mais rien sur les questions, pour nous, très importantes telles que les déplacements, les travaux en hauteur, les travaux insalubres, les majorations pour les heures extraordinaires, la suppression du tâcheronat, etc... etc.

» Le 19 juin, à 10 heures 30, le comité central de grève avec tous les grévistes allèrent trouver la camarade Harpagès, pour demander des explications au sujet de l'accord signé. Il a déclaré que seule la question des salaires était résolue et qu'il n'y avait pas d'autres dispositions prises pour l'instant au sujet du contrat collectif et que cela serait fait par la

» Avait-il le droit de signer l'accord suite.

» Avait-il le droit de signer l'accord sans le consentement de l'ensemble des grévistes ?

» Le comité central et les grévistes ne pe